

ABONNEMENT.

En un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annances, la ligne...
Réclames...
Faits divers...

RESERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions, reçues et même payées...

ON S'ABONNE:
A PARIS, CHEZ
M. HAVAS-LAFITTE & Co
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

14 Septembre 1881.

L'INSURRECTION AU CAIRE

La presse officieuse, aussi ignorante des questions étrangères que les nouveaux diplomates, ramassés un peu partout par le gouvernement républicain, croit donner le change à l'opinion en disant que M. de Bignon n'avait point averti le ministre des affaires étrangères des symptômes précurseurs de l'émeute qui vient d'éclater au Caire...

Les journaux officieux ne savent ou ne veulent pas dire la vraie cause de la révocation de M. de Ring, lequel était notre chargé d'affaires en Egypte avant M. de Bignon. Nous allons faire la lumière sur ce point obscur.

A l'époque de la première insurrection au Caire, les colonels qui étaient à la tête du mouvement vinrent trouver M. de Ring. Ils lui déclarèrent qu'ils étaient décidés, même par une émeute, à renverser l'ordre de choses établi, mais ils lui donnèrent en même temps l'assurance que la colonie européenne n'avait rien à craindre d'une agitation politique exclusivement intérieure.

M. de Ring informa immédiatement le comte d'Orsay de cette situation, en disant que l'émeute pouvait atteindre des proportions graves. On lui répondit que ce n'était là qu'un feu de paille.

Peu de temps après l'incident, M. de Ring était révoqué sur la dénonciation du consul anglais qui l'accusait d'entretenir des intelligences avec le chef de l'insurrection. Mais qu'arrive-t-il aujourd'hui?

Il arrive que l'agitation du Caire a été fomentée par l'argent anglais, dans le but de provoquer une occupation d'abord temporaire, mais destinée à devenir permanente. Que cette agitation est entretenue par les intrigues de la Turquie qui veut détrôner Tewik et le remplacer par Halim-Pacha, prince turc qui sera l'homme lige de Constantinople.

En somme, l'Egypte échappe, et pour toujours, à l'influence française. Elle sera la proie de l'Angleterre ou de la Turquie.

Voilà ce que nous vaudrait un gouvernement qui n'écoute pas les conseils des diplomates expérimentés; voilà les conséquences de la disgrâce imméritée de M. de Ring.

Une politique semblable a donné ailleurs des résultats aussi déplorables; n'est-ce pas pour avoir fermé l'oreille aux avertissements de MM. de Billot et Jules de Lesseps qu'on nous a mis en Afrique 5 millions de musulmans fanatiques sur les bras?

Au Caire comme à Tunis, on a remplacé les vrais diplomates par des agents commerciaux avant tout.

Voilà la vérité, et voilà les résultats.

Chronique générale.

On lit dans la Correspondance Saint-Chéron:

« Un ancien magistrat, absorbé par ses fonctions judiciaires et resté jusqu'à ce jour étranger à nos rivalités politiques, me faisait part, hier, des impressions produites sur son esprit par les récentes élections générales.

« Un fait important, disait-il, se pose à l'attention de tout observateur impartial, judiciaire: c'est le réveil monarchique dans les classes bourgeoises et dans les populations rurales.

« Je ne m'arrête pas à discuter les succès et les échecs des candidatures de l'Union monarchique: qu'il y ait cinquante ou soixante et dix députés royalistes élus par

certaines circonscriptions inféodées à ce parti politique, c'est une question, pour moi, superficielle, presque oiseuse.

« Mais ce qui frappe mon esprit, c'est que dans les deux cents circonscriptions où des candidats ont arboré le programme de l'Union monarchique avec une franchise incontestée, des minorités fort honorables, souvent considérables, ont répondu à leur appel.

« Il y a dans ce fait un symptôme qui doit donner l'éveil aux politiques clairvoyants. Car c'est à la hâte que ces candidatures ont été posées, sans préparation suffisante du terrain électoral, le plus souvent privées du concours d'un comité sérieusement organisé, exerçant une réelle influence sur les conservateurs de la région, investi d'une autorité politique aux yeux du corps électoral.

« Je suis persuadé même que ces candidatures royalistes ont pu disposer à peine de quelque organe répandu, apte à les secourir auprès de l'opinion publique.

« Et si je considère maintenant la pression administrative, l'ingérence parlementaire, l'opposition d'un parti au pouvoir, puissamment organisé par ses comités et ses journaux, soutenu par des caisses généreusement dotées, entraîné par le courant démocratique du jour, je me demande si, réellement, sur l'arrière-plan de la scène politique, n'existe pas aujourd'hui un parti national, que je croyais, avec beaucoup d'autres, annihilé, sans vitalité et sans espérances? Je me demande, si l'opinion publique finissait par s'émeouvoir par suite des inepties républicaines, si ses regards ne se tourneraient pas vers cette minorité royaliste qui vient de se produire, dans tout le pays, par une manifestation vraiment puissante?

« Je me demande enfin, si, ce jour-là, nos 86 départements avaient leurs comités royalistes actifs, énergiques, dévoués, disciplinés, comme dans le Morbihan, par exemple; si ces comités disposaient de journaux exerçant déjà sur l'opinion locale une heureuse influence, et par les soins apportés à la rédaction dans la discussion des af-

aires locales, des intérêts régionaux, et par l'abondance et la sûreté des informations, et par le talent des écrivains, la Royauté, la Monarchie nationale et l'héritaire des Bourbons ne serait pas acclamée à nouveau, par la bourgeoisie et le peuple, comme le gouvernement libérateur? — Edmond ROBERT.

On annonce que des mesures très-rigoureuses sont à la veille d'être prises par le parquet contre diverses sociétés ou agences financières qui ont donné lieu à des plaintes répétées depuis quelque temps. L'intervention de la justice a été décidée.

Il nous revient qu'un ministre des affaires étrangères l'un de nos diplomates accrédité à Berlin aurait donné une cause bien étrange au voyage de M. de Bismark accompagnant l'empereur d'Allemagne à l'entrevue de Dantzig. Le vieux souverain Guillaume, âgé comme on sait de 84 ans, n'aurait plus les idées bien saines et bien nettes. Quoique ayant une vieillesse d'une veulerie exceptionnelle, l'empereur Guillaume perdrait ses facultés chaque jour, et M. de Bismark a cru prudent d'accompagner son maître dans son excursion auprès de son impérial neveu, en prévision de tout incident.

Plusieurs députés de l'ancienne Chambre non réélus doivent tenir une réunion à Paris à la fin du mois courant. Un manifeste contre la politique opportuniste doit y être discuté et rédigé pour être ensuite livré à la publicité.

Le Télégraphe, journal républicain, signale de nouveau les désordres qui se produisent dans tous les mouvements de troupe. En voici un exemple:

Le 3 août 1880, le 2<sup>e</sup> bataillon du régiment de ligne reçoit avis de se tenir prêt à partir après les manœuvres pour E... On

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

MAITRE LE TIANEC

PAR Mlle MANTHE LACHESE.

« Vous avez tort d'aller si vite dans vos présumptions, continua l'avocat. Si, avant cette heure fatale, rien n'est venu compromettre la bonne réputation du baron, n'en doutez pas, c'est sur le messager qu'on fera peser le soupçon. Les circonstances le veulent. Entre deux probables jusqu'alors persévérantes, pourquoi supposer que l'une plutôt que l'autre a failli? Tout aussi bien que votre oncle, l'officier bavarois pouvait faire en même temps un mensonge, un vol et un faux.

« Le comte Von Schoffer fut innocent, reprit Zélie. Parmi les valeurs dont il était chargé, se trouvaient des titres payables dans une maison de banque de Munich. Je me suis présentée dans cette maison pour être faite renseigner sur les envois. Toujours par le prétendu Albrecht de la Jouscellière, une somme de plus de deux cent mille francs a été touchée environ trois mois après la mort du comte Von Schoffer.

Un soupir étouffé sortit des lèvres de Corentin. — Alors vous avez raison, l'officier ne fut pas

coupable. Cependant, je vais vous faire une nouvelle objection.

— Encore! dit Zélie.

— Toujours. Comme je vous l'ai dit, il importe extrêmement que tout embarras soit prévu. Je vous ai suivie pas à pas. Avec vous, j'ai compris qu'un double crime avait été commis. Maintenant, j'admets qu'à son mandat le gentilhomme allemand est demeuré fidèle. Mais, ici je m'arrête; et, devant le nom du coupable, je demeure incertain. Qui peut aujourd'hui mesurer l'étendue de l'erreur où le comte Von Schoffer fut entraîné? Pour emprunter le nom d'Albrecht de la Jouscellière, il n'était pas besoin d'être son frère. La hardiesse même de l'attentat eût été combattue par des liens de famille qui auraient sans cesse rapproché le faussaire de la victime; tandis que, son crime accompli, un étranger pouvait se dérober. Le nom du frère de votre père est le dernier sur lequel puissent tomber des soupçons. Je constate des faits qui innocentent le comte Von Schoffer; je n'en trouve aucun qui accuse le baron Paulin. Vous n'avez pas songé à cela, madame?

Zélie inclina la tête et, d'une voix presque basse, d'un ton mystérieux:

— Si, dit-elle, j'y ai songé.

— Vraiment! s'écria Corentin. Et comment donc sortirez-vous de ce pas infranchissable? Comment renverserez-vous cette barrière qui se

dresse devant celui que vous attaquez? Au fond de l'Allemagne, un homme bégaye encore qu'un jour, prenant une initiative sans exemple, il a placé six cent mille francs dans la valise d'un soldat; acte inouï, pouvant faire douter du sens aussi bien de celui qui donnait une telle mission que de celui qui osait l'accepter. Et cet homme, dites-vous, est centenaire! Savez-vous bien que les centennaires sont rares? Les contemporains du baron Paulin ont fait comme lui, ils ont quitté cette vie. Quels fantômes évoquerez-vous donc pour vous aider de leurs témoignages?...

Zélie se redressa. — Quand les voyageurs ont disparu, dit-elle, ils laissent sur la route les traces de leurs pas; de même, lorsque les morts descendent dans leurs tombes, il est bien rare que, derrière eux, il ne reste pas quelque chose, un acte, une parole, que sais-je? quelque chose, enfin, qui permette d'interroger leur souvenir.

— Mais, en supposant que vous disiez vrai, qui connaît cet acte? qui recueille cette parole? Pour saisir au passage cet invraisemblable moyen de conviction, il vous faudrait demeurer comme une garde vigilante, au centre même de l'endroit où l'homme que vous soupçonnez a vécu. Il vous faudrait vous asseoir au foyer qu'il a déserté, écouter sans cesse si, de sa voix, un dernier écho ne peut plus se faire entendre dans l'ombre...

— Évidemment, répondit M<sup>lle</sup> Gardelès.

— Eh bien! la chose est impossible.

— Vous vous trompez. Elle est possible, et si possible qu'elle sera...

Maître Le Tianec fit malgré lui un mouvement en arrière. Mais, se remettant aussitôt:

— Vous comptez donc vous présenter à cette famille? demanda-t-il.

— Moi! s'écria-t-elle. Ah! certainement non! Y pensez-vous, monsieur! Je ne veux pas que l'on se doute de ma présence dans cette ville. Si une preuve quelconque pouvait être invoquée contre leur père, le général et ses enfants (car il en a je crois) n'auraient rien de plus pressé que de l'anéantir.

— Ce sont donc des gens bien malhonnêtes? dit Corentin qui sentit le feu lui monter au visage. — Je m'en suis rien, mais vous connaissez le proverbe: « Prudence est mère de sûreté. » Et il y en a un autre aussi qui dit: « Tel père, tel fils. »

Si Corentin ne s'était raidi, il aurait bondi sous cette parole. Oh! le vieil ami, avec sa loyauté naïve, son honneur antique, son austère dignité! Fallait-il donc continuer froidement à l'entendre traiter de cette manière? Oui: le même dévouement qui mettait l'indignation au fond de l'âme devait en même temps couvrir le visage d'un masque d'acier.

— Je ne comprends plus, dit l'avocat d'une voix



y expédie, en conséquence, les « petits ballots » des hommes et le matériel des compagnies. Le 15 octobre de la même année, avis est donné que le mouvement est ajourné jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 1882. On fait donc revenir, aux frais de l'Etat, le matériel et les bagages des officiers. Le 15 mars 1881, un nouvel avis porte que le même bataillon sera dirigé sur E..., non plus en 1882, mais le 15 juin 1881. On prend de nouveau toutes les dispositions pour ce déplacement et les officiers résilient leurs baux, avec d'autant plus de sécurité que, le 15 mai, arrive l'ordre de départ à la date précédemment fixée. Mais le 11 juin, quatre jours avant de se mettre en route, le ministre télégraphique que le départ est décidément ajourné à l'automne, après la période des grandes manœuvres. »

Le *Télégraphe* demande s'il n'y a pas dans ces faits, qui dénotent autant de légèreté que d'ineptie, une responsabilité engagée ? Le général Farre, certainement, se gardera bien de répondre à cette question.

Le *Journal officiel* du 11 septembre publie un décret abrogeant les anciens décrets et statuts, relatifs à l'organisation des Maisons d'éducation (Saint-Denis, Ecouen et les Loges), destinées aux filles des membres de la Légion-d'Honneur, et y substituant une organisation nouvelle, essentiellement républicaine et laïque. Les brèves considérants qui précèdent le décret expliquent qu'il s'agit d'établir l'unité de direction, de personnel et d'enseignement dans les trois maisons d'éducation de la Légion-d'Honneur, et de créer de nouveaux débouchés aux élèves à leur sortie. »

« Nouveaux débouchés ! » voilà qui peut s'appeler un tour d'expression ultra-galant ! Cette « création de nouveaux débouchés » pour les demoiselles de la Légion-d'Honneur vaut seule un long poème...

Ah ! si le ridicule tuait encore en France ! Mais non. Dans la France telle que la République l'a faite, il engraisse.

## ALGÉRIE et TUNISIE.

Le *National* fait connaître que M. Rouston, ministre de France à Tunis, quitte Paris pour retourner à son poste où sa présence est reconnue indispensable. M. Ferry, M. Barthélemy Saint-Hilaire, M. Gambetta ont entretenu M. Rouston, qui les a complètement éclairés sur la situation de la Régence. Nous voudrions espérer que nos gouvernants s'inspireront des vœux qui leur ont été soumis par un agent compétent et intelligent.

Deux événements très importants modifient la situation en Tunisie : le départ de Mustapha et l'occupation de Soussé par nos troupes qui a eu lieu dimanche sans difficultés.

L'opération militaire est ainsi mentionnée par une dépêche de l'amiral Conrad au ministre de la marine :

glaciale. Vous voulez à la fois agir et vous tenir à distance...

Zélie eut un étrange sourire.

— La partie est grave, dit-elle. Puisque je l'engage, monsieur, vous devez bien penser que c'est que j'ai le moyen de la gagner.

Maitre Le Tianec releva la tête et, du ton le plus important qu'il put trouver :

— Je vous ai priée, madame, de ne garder avec moi aucune réticence. Si vous n'êtes pas disposée à accéder à ce désir, je me verrai forcé de vous inviter à choisir un autre conseil.

— Mais, monsieur, s'écria vivement Zélie, je ne me suis pas refusée à vous donner satisfaction. Je suis très contente de cet entretien, je vous l'assure, monsieur. Si j'ai éprouvé un peu d'hésitation, c'est que... c'est que...

— Eh bien ?

— C'est que je lui ai promis de ne jamais parler d'elle.

— Ah ! s'écria Corentin, vous avez une auxiliaire ? Que ne le disiez-vous plus tôt ! Voici qui donne à votre affaire un aspect complètement nouveau. Comment négliguez-vous de m'avertir d'un point si important ?

— C'est délicat... très délicat. Je ne voudrais pas la compromettre.

— Vous avez gagné une des servantes ?

— Avec quoi ? je ne possède rien. Et d'ailleurs,

« La Goulette, 11 septembre.

» Le débarquement s'est opéré à Soussé dans les meilleures conditions. Les autorisés, avisés de l'entrée de nos troupes, ont fait dire au commandant qu'elles pouvaient débarquer sans craintes.

» Les navires transportant les troupes ont mouillé dans les eaux de Soussé vers 7 heures du matin.

» Le débarquement a commencé à 9 heures ; il a été terminé à 11 heures.

» Comme il était facile de le prévoir, les cuirassés, précédant et escortant les transports, ont inspiré la terreur aux révoltés qui étaient entrés en ville avec des intentions hostiles. »

Paris, 13 septembre.

Un conseil de cabinet a eu lieu ce matin sous la présidence de M. Barthélemy Saint-Hilaire.

Le conseil s'est principalement entretenu de la situation militaire en Algérie et en Tunisie.

Au cours de la séance, dit la *France*, le général Blot, chef d'état-major au ministère de la guerre, a été mandé pour fournir des éclaircissements sur l'ensemble de ces opérations.

Il résulte des explications du général Blot que les grandes chaleurs ayant cessé, les opérations militaires vont être reprises activement.

Alger, 12 septembre, 5 h. soir.

Soixante cavaliers et cent vingt fantassins des Fraychicks ont attaqué, avant-hier soir à 9 heures, un douar de 23 tentes, sur le versant du Djebel-Khara, à quelques kilomètres du camp de Tenoukta, près Tébessa. Le commandant Cartairade s'est mis aussitôt, avec deux escadrons, sur les traces de l'ennemi auquel il a donné la chasse, sur un parcours de 25 kilomètres, lui tuant plusieurs hommes, faisant un prisonnier et reprenant 200 moutons enlevés au douar.

Les deux escadrons sont rentrés au camp hier matin sans un seul blessé.

Une dépêche de la *République française*, datée de Tunis, 12 septembre, porte :

« L'administration des eaux a fait savoir que les insurgés avaient coupé la conduite qui apporte l'eau de la montagne de Zaghouan à Tunis. Une grande agitation règne ici ; le Bey a envoyé immédiatement des gardes pour reconnaître le lieu où la conduite a été coupée. On espère que, dans vingt-quatre heures, le service des eaux sera rétabli. Il est urgent qu'il en soit ainsi, les citernes de Tunis ne suffisant pas à la consommation générale.

» Mohamed-Khasnadar, ancien premier ministre, qui succéda à Khéridine et qui fut remplacé par Mustapha, est désigné par le Bey pour remplacer Mustapha, qui a donné sa démission.

» Mohamet-Khasnadar est un vieillard de soixante-quinze ans, qui connaît parfaitement l'importance de sa charge, et qui, croyons-nous, consacrera tous ses efforts à assurer la pacification de la Tunisie. »

je me défie des alliés qui se vendent. Il vaut mieux s'appuyer sur un intérêt personnel.

— Un intérêt personnel ?

Zélie se rapprocha de l'avocat comme si, instinctivement, elle craignait de parler haut.

— De ces droits si cruellement offensés, reprit-elle, je ne suis pas la seule héritière. J'avais un frère qui les partageait avec moi. Il est mort sans même les connaître ; mais, à défaut d'autre fortune, sa fille unique les a recueillis.

— Ainsi vous avez une nièce ?

— Petite-fille d'Albrecht de la Jousselière. Oui, monsieur.

— Où est-elle ?

— Là où vous disiez tout à l'heure qu'il me faudrait demeurer pour réussir. Vous voyez bien que je dois prendre courage.

Corentin ferma un instant les yeux. Il lui semblait qu'une main de fer le saisissait à la gorge. Comme un coup de stylet, un nom venait de frapper sa pensée.

— Comprenez-vous maintenant ? répétait la femme pâle.

— Oui, répondit-il, oui, je comprends. Vous êtes intelligente, madame.

— Elle aussi. Je l'ai connue autrefois. Oh ! elle saura mener tout à bien. J'ai eu de la peine à la rejoindre. Il m'a fallu beaucoup de temps, de vaines démarches, de précautions.

Les journaux de ce matin ne nous apportent pas la confirmation de l'action engagée près Gabès, annoncée par l'Agence Havas et le *Français*, d'après des dépêches datées du 10 et du 11 septembre.

Un télégramme de Sfax du 9 dit :

« Des correspondances particulières de Gabès confirment que le chef des nomades Ali-ben-Khalifa est bien décidé à demander l'aman, et qu'il a envoyé un courrier au gouverneur de Gabès pour négocier sa soumission.

» Le bruit court que Ali-ben-Khalifa a écrit aux Metellits dissidents qu'il enverrait des cavaliers pour les razzier s'ils continuaient à piller les environs de Sfax.

» Depuis lors, les Metellits ont cessé tout pillage. »

## MOUVEMENTS DE TROUPES.

Toulouse, 11 septembre.

Un détachement de cent à cent vingt hommes du 59<sup>e</sup> de ligne doit partir incessamment pour aller renforcer le bataillon de ce régiment en Algérie.

Ce détachement comprendra un assez grand nombre d'hommes de la classe de 1876. Comme nous l'avons déjà annoncé, la classe de 1876 ne sera donc pas renvoyée dans ses foyers au mois d'octobre.

Valepée, 10 septembre.

180 hommes du 41<sup>e</sup> hussards partent à l'instant de Valepée pour Toulon, d'où ils seront dirigés sur la Tunisie.

On télégraphie au *Temps* de Toulon, 13 septembre, 10 h. matin :

« Les bataillons des 8<sup>e</sup> et 73<sup>e</sup> d'infanterie, arrivés hier, s'embarqueront demain matin sur l'*Intépide*, ainsi qu'une batterie de montagne, et partiront dans la journée pour Tunis.

» On prépare le grand transport la *Correze*, pour recevoir des troupes. On attend l'*Algésiras*, la *Dryade* et le *Tarn*, revenant d'Afrique. »

## Etranger.

ALLEMAGNE. — Le gouvernement allemand vient d'expulser de la ville de Sarreguemines, ancien chef-lieu d'arrondissement de la Moselle, onze individus désignés comme socialistes. Quatre d'entre eux étaient arrivés de Metz depuis quelques jours.

ITALIE. — Les négociations entre l'Allemagne et le Vatican sont commencées, mais non encore aussi avancées que l'annoncent certains journaux. Le négociateur est arrivé seulement mercredi.

L'*Osservatore romano* publie une importante lettre pastorale de M<sup>gr</sup> l'archevêque de Palerme qui traite des relations entre l'Italie et le Saint-Siège. L'archevêque proteste énergiquement contre les attentats du 13 juillet et les meetings radicaux.

— Vous vous êtes entendus avec elle ?

— Oui, je lui ai dit ce qu'elle devait tenter.

— Vous a-t-elle promis un concours actif ?

— Elle n'a rien voulu me promettre ; mais (et son sinistre sourire reparut) je ne suis plus jeune, monsieur, et je n'ai jamais été crédule. Je sais lire dans un accent.

— Pas dans tous, heureusement, pensa maître Le Tianec.

Il appuya sa tête sur sa main, et resta un moment sans parler.

— Madame, reprit-il, je dois l'avouer, vous m'étonnez un peu. Comment se fait-il que vous vous dérobiez à la famille de la Jousselière et que, néanmoins, vous vous entreteniez avec une jeune fille vivant dans la maison ?

— J'ai trouvé le moyen d'avoir avec ma nièce des communications secrètes.

— Espérez-vous les renouveler souvent ?

— Aussi souvent qu'il sera nécessaire. Comment, sans cela, pourrions-nous nous entendre et unir nos efforts ?

— Veillez bien, madame, à ce que cette jeune fille ne se doute pas de vos rapports avec un avocat. Il y a des personnes qui sont intelligentes à la condition d'agir par elles-mêmes, mais qui se troublent et s'aveuglent dès qu'elles se sentent soumises à un contrôle officiel. Et alors, il est impossible de leur rendre leur confiance première...

ANGLETERRE. — Le théâtre du Parc, de Londres, a été détruit par un incendie la nuit de samedi à dimanche. Le feu a été aperçu à minuit, après la fermeture du théâtre, et le matin tout était brûlé, quoique des secours fussent arrivés dès le début de l'incendie. Le théâtre du Parc existait depuis 1873 et était consacré à l'opérette.

ÉTATS-UNIS. — Un prêtre catholique de New-York vient de remettre à la caisse de l'Etat une somme de 500,000 dollars (le dollar vaut 5 fr. 35), de la part d'un employé qui est venu se confesser à lui. La confession a du bon. On comprend d'ailleurs que certains hommes haut placés soient les auteurs d'une institution qui exige la restitution du bien mal acquis.

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 13 septembre.

Les fonds d'Etat sont faibles. Notre 5 0/0 est à 115.92 1/2. On cote sur l'Italien 89.40 ; sur le Turc 17.32 1/2.

L'action de la Banque de France fait 6,500 et 6,495.

Le Crédit foncier est fort bien tenu. Il varie de 1,640 à 1,666. Les achats du comptant sont très nombreux. Ce sont eux qui donnent aux cours toute leur fermeté. On demande des obligations communales nouvelles 4 0/0. Le Crédit foncier et agricole d'Algérie a une excellente attitude. A 987.50 les actions de la Société française financière représentent un placement à 8 0/0.

Le Crédit de France est à des cours très élevés, mais qui ne forment que la première étape de la hausse. On cote 772.50 et 775. Les achats à ce prix sont fort avantageux.

La Banque de Prêts à l'industrie est demandée à 625. Cette Société s'occupe de la constitution d'une affaire qui sera très utile au public et donnera elle-même d'importants profits.

La Banque nationale n'est à aucun degré atteinte par la crise qui sévit sur le marché. On inscrit le cours de 795.

Le Crédit foncier luxembourgeois est demandé en Banque à 625.

Il y a des demandes suivies sur les bons de l'assurance financière.

Les actions de la Banque transatlantique se cotent à 642.50. La hausse est très régulière.

Les actionnaires anciens du Phénix espagnol ont jusqu'au 25 septembre courant pour profiter du droit d'option qui leur a été réservé sur les actions nouvelles de la Compagnie.

Le Crédit général français est très ferme à 795. Lyon, 1,780 ; Midi, 1,272.50.

## Chronique militaire.

Par décret du 10 septembre, le général de brigade Henrion (Bertrand-Alexandre, commandant la 21<sup>e</sup> brigade d'infanterie (1<sup>re</sup> division, 6<sup>e</sup> corps d'armée) et les subdivisions de région de Nancy et de Toul, a été promu au grade de général de division dans la 1<sup>re</sup> section du cadre de l'état-major général de l'armée, en remplacement du général Cambriels, admis à la section de réserve.

Le général Cerez, qui en ce moment se trouve disponible, a reçu l'ordre d'assister, en qualité d'arbitre, aux manœuvres du 1<sup>er</sup>

— Oh ! soyez bien tranquille, dit M<sup>re</sup> Gardelle. Comme vous, monsieur, je pense qu'il faut lui laisser venir.

— Absolument. Parlez le moins possible et recueillez tous les aperçus. Je ferai, moi, le nécessaire.

— Ah ! monsieur, reprit Zélie, combien je me plains d'avoir osé me présenter à vous !

— Je ne suis pas moins heureux de vous avoir reçue, madame, dit Corentin d'une voix profonde. Avez-vous encore à me faire quelque autre communication ?

— Je n'en vois pas, du moins pour le moment. Toutefois, monsieur, il faut que je vous apprenne le nom sous lequel on me désigne. Vous devez penser que j'en porte un supposé.

— J'allais vous le demander.

(A suivre.)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres. Traduction réservée.

## Maximes et Pensées.

Il n'y a que celui qui mérite un bienfait qui le reconnaît.

Un homme est sage quand il recherche le gosse ; fou quand il croit l'avoir trouvé.



corps d'armées dirigées par le général Schmitz, commandant en chef.

Mutation du 5 septembre : M. Baldy, lieutenant en 1<sup>er</sup> à la 7<sup>e</sup> batterie du 38<sup>e</sup>, officier d'instruction à l'École d'application de cavalerie de Saumur, a été classé à la 45<sup>e</sup> batterie du 24<sup>e</sup>, pour y faire le service.

### Manœuvres du 9<sup>e</sup> corps.

Les manœuvres d'infanterie du 9<sup>e</sup> corps se feront du 17 septembre au 2 octobre pour la 34<sup>e</sup>, la 35<sup>e</sup> et la 36<sup>e</sup> brigades. Le dessin général est celui d'une marche de l'ennemi de Poitiers sur Chinon (34<sup>e</sup> et 36<sup>e</sup> brigades). La 35<sup>e</sup> brigade (32<sup>e</sup> et 66<sup>e</sup> de ligne, 18<sup>e</sup> bataillon de chasseurs) est envoyée de Tours pour empêcher ce mouvement. Un premier combat sera livré à Faye-la-Vineuse, à la limite des départements d'Indre-et-Loire et de la Vienne, entre Loudun et Châtelleraut. L'ennemi renforcé passera outre et refoulera la 35<sup>e</sup> vers Sainte-Maure et la route de Tours. Un deuxième combat décisif sera livré à Braslou, en avant de Sainte-Maure et de la Vienne. La 35<sup>e</sup> battra en retraite.

Voici la marche que suivra la 35<sup>e</sup> brigade, et plus spécialement le 66<sup>e</sup> de ligne, où seront les conditionnels de l'Anjou :

1<sup>er</sup> jour. 17 septembre. — Départ de Tours. Le 32<sup>e</sup> par Joué, Balan, Azay-le-Riche, le Ruchard. Le 66<sup>e</sup> de ligne et le 18<sup>e</sup> bataillon de chasseurs par Montbazou. — Dimanche 18. Repos.

2<sup>e</sup> jour. Lundi 19. — Manœuvres de bataillons à Montbazou.

3<sup>e</sup> jour. Mardi 20. — Marche sur Sainte-Maure.

4<sup>e</sup> jour. Mercredi 21. — Manœuvres de bataillons.

5<sup>e</sup> jour. Jeudi 22. — Manœuvres de régiment.

6<sup>e</sup> jour. Vendredi 23. — Marche sur Pouzay, dans la direction de Richelieu. Le 66<sup>e</sup> passe la Vienne et s'établit à Parçay, pour gagner l'île-Bouchard.

7<sup>e</sup> jour. Samedi 24. — Le 32<sup>e</sup>, venant du Ruchard, a passé la Vienne à l'île-Bouchard, et marche à la rencontre du 66<sup>e</sup>. Combat. Le 66<sup>e</sup> est repoussé. Concentration de la brigade. Arrivée de l'artillerie. — Dimanche 25. Repos.

8<sup>e</sup> jour. Lundi 26. — Marche de la 35<sup>e</sup> brigade sur Richelieu.

9<sup>e</sup> jour. Mardi 27. — Rencontre avec l'ennemi, à Faye-la-Vineuse.

10<sup>e</sup> jour. Mercredi 28. — L'ennemi a reçu des renforts par Loudun (36<sup>e</sup> brigade). La 35<sup>e</sup> recule et se retire sur le petit plateau de Braslou, entre la Veude et la Vienne. Mise en état de défense.

11<sup>e</sup> jour. Jeudi 29. — Attaque de Braslou. Combat définitif. La 35<sup>e</sup> débordée bat en retraite sur Pouzay.

12<sup>e</sup> jour. Vendredi 30. — Marche sur Montbazou.

13<sup>e</sup> jour. Samedi 1<sup>er</sup> octobre. — De Montbazou à Tours.

### Chronique Locale et de l'Ouest.

Un arrêté du ministre de la guerre porte que, à l'occasion des grandes manœuvres de 1881, le droit de réquisition sera exercé conformément aux dispositions de la loi, dans la commune de Saumur, du 17 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 1881 inclus.

On signale un accident sur la ligne de l'Etat, entre Montreuil-Bellay et Vaudelnay-Rillé. Mercredi, la fille du sieur Poulet, cultivateur à la ferme de Balerot, commune de Vaudelnay-Rillé, gardait ses vaches non loin de la ligne ferrée et dans le voisinage du pont qui traverse le Thouet. Une des vaches grimpa sur le talus et, malgré les efforts de la bergère, s'engagea sur la voie au moment où arrivait le train de quatre heures. La locomotive renversa au bas du talus l'animal qui a été tué sur le coup.

(Journal de Maine-et-Loire.)

Le 125<sup>e</sup> de ligne en Tunisie.

Sous ce titre, nous lisons dans le *Courrier de la Vienne* :

Nous avons déjà signalé le brillant succès qu'avait tenu le contingent du 125<sup>e</sup> de ligne placé sous le commandement du lieutenant-colonel Corréard, dans une série de combats livrés les 27, 28, 29 août en

Tunisie par nos troupes, qui se trouvaient en présence d'un ennemi quatre ou cinq fois plus nombreux.

Le lieutenant-colonel Corréard a adressé à ce sujet à ses troupes un ordre du jour où il signale tout particulièrement la conduite du 125<sup>e</sup>.

Cet ordre du jour, qui fait le plus grand honneur aux soldats et aux officiers de la colonne expéditionnaire de ce régiment, a été lu vendredi au rapport.

En voici le texte :

« Il est des sacrifices qu'il faut savoir faire même quand ils sont de ceux qui coûtent le plus à notre amour-propre et de ceux qui sont le plus contraires à nos instincts militaires : rétrograder est de ceux-là ; mais quand on ne s'y est décidé qu'après 4 jours de combats sanglants de nuit et de jour en se battant 1 contre 4 ou 5, on peut s'en consoler, si l'on pense surtout que l'existence de la colonne entière pouvait être compromise par un séjour plus prolongé au milieu des 8 ou 10,000 hommes qui l'entouraient.

« Tout le monde a montré, les 27, 28 et 29 août, soit de nuit, soit de jour, un calme, une énergie, un esprit de discipline et un sentiment du devoir qui ont d'autant plus de mérite avec nos troupes qui ont combattu, qu'elles sont plus jeunes et moins expérimentées.

« On peut dire dès aujourd'hui que ce sont des troupes aguerries, de vieilles troupes qui tiendront l'ennemi en respect toutes les fois qu'il se présentera devant elles.

« Nous avons fait des pertes sensibles ; M. Jecker, lieutenant, officier solide et énergique, a glorieusement succombé au moment où il venait de réorganiser sa troupe autour de lui pour l'engager à viser juste et ne tirer qu'à coup sûr.

« M. de la Coste, sous-lieutenant, a été blessé ; 5 sous-officiers ou soldats ont été tués, 15 sous-officiers et soldats ont été blessés.

« Le lieutenant-colonel signale tout particulièrement la 4<sup>e</sup> compagnie du 125<sup>e</sup> de ligne (capitaine Giovanoni), de grand garde pendant la nuit du 28 au 29 à El-Arbain, comme ayant, pendant une lutte qui n'a pas duré moins de six heures, fait preuve d'un courage et d'une solidité remarquables. Il est vrai qu'elle a payé par de nombreuses victimes le mérite de s'être maintenue dans sa position, malgré les attaques furibondes et répétées de l'ennemi.

« Quelque désir que puisse en avoir le lieutenant-colonel, il lui est impossible de signaler tous les noms et tous les faits qui mériteraient de l'être ; il se contente d'adresser ses félicitations à tous, officiers, sous-officiers et soldats, pour les solides qualités militaires dont ils viennent de faire preuve.

« L'ennemi a chèrement payé son audace et son obstination, en laissant à quelques mètres en avant de nos faisceaux un drapeau devant la 2<sup>e</sup> compagnie du 125<sup>e</sup> de ligne et d'assez nombreux cadavres, pour que nous soyons fondés à croire que ceux qu'il a enlevés, suivant son habitude, joints à ses blessés, élèvent ses pertes à un chiffre considérable.

« Camp d'Hamman-El-If, le 31 août 1881.

« Le lieutenant-colonel commandant le 1<sup>er</sup> régiment de marche,

« Signé : CORRÉARD. »

### Tours.

L'*Indépendant d'Indre-et-Loire* a reçu la lettre suivante, datée de Tours, 12 septembre :

« Monsieur le Rédacteur,

« Les journaux de toute nuance nous parlent des malheurs qui nous accablent en Afrique, des souffrances auxquelles sont en proie nos braves soldats, et le gouvernement est muet ! Dans chaque bataille il reste des nôtres, et cependant pas un mot officiel ne vient nous renseigner.

« Un de nos compatriotes vient de tomber victime de son courage sur la terre brûlante d'Afrique : le jeune Gressus, engagé volontaire, et ancien employé à la recette générale de Tours, a reçu la semaine dernière deux coups de yatagan au bas-ventre. Il est mort sur le champ d'honneur avec bien d'autres sans doute dont, plus tard, nous apprendrons les noms.

« Agréer, etc.

« Un ami du défunt. »

On lit dans l'*Indépendant* :

« Nous avons dit hier que six gendarmes étaient partis en Afrique pour le service de la prévôté. Ce

n'est pas six que nous avions écrit, mais bien onze, dont un appartenant à la brigade de Tours. »

Voici un comble.

M. Mame, dont le nom est synonyme de dévouement à l'instruction et à l'éducation de la jeunesse, a été jugé par l'administration républicaine indigne de visiter des écoles. Il était délégué cantonal ; on l'a remplacé par un docteur républicain, médecin de l'hospice des aliénés. (*Union de l'Ouest.*)

### LES VENDANGES.

Dans son numéro de samedi dernier, le *Courrier de la Vienne* a publié les lignes suivantes :

« Nous ne sommes pas encore à la mi-septembre que déjà on parle de vendanger. » Aux environs de Poitiers, on semble disposé, si le temps est favorable, à se mettre en campagne... viticole, dès lundi prochain.

« Dans le canton de Neuville, sur plusieurs points, on commencera également la cueillette lundi matin.

« Dans le canton de Saint-Georges, les impatients parlent de commencer la coupe le 15 courant, tandis que les viticulteurs importants, ceux qui tiennent à la réputation de leurs chais, ne commenceront que le lundi 19 septembre.

« Il est certain que dans les jeunes plantes, le raisin a fait du chemin depuis huit jours ; mais dans les vieilles vignes, la vendange gagnera en qualité si on la laisse sur souches huit jours de plus. »

On lit dans le *Journal de la Vienne* :

« La vendange a fait son apparition sur la place du Pilon, à Poitiers.

« Ces spécimens de la récolte de 1881 étaient superbes, et se sont vendus, en raison du faible apport, sur le pied de 15 fr. les 50 kilog. »

### Faits divers.

M. Suprin, l'un des deux lieutenants du 413<sup>e</sup> de ligne dont nous avons annoncé le duel à Blois, a succombé il y a quelques jours. La balle de son adversaire lui avait brisé la clavicle, et s'était enfoncée dans le poumon. L'état de M. Zizang, atteint au flanc, donne des inquiétudes.

Une famille de bohémiens a été empoisonnée la semaine dernière à Levroux (Indre), par les champignons.

Sur les six personnes empoisonnées, cinq sont mortes les premières. Les corps de ces malheureuses victimes ayant été transportés à l'hospice, il a été procédé à leurs funérailles par les soins de l'établissement et d'une autre famille de marchands ambulants revenus tout exprès à Levroux pour rendre les derniers devoirs à leurs camarades.

La sixième victime a succombé vendredi.

Le nommé Charrier (Jean-Marie), réserviste de la classe de 1874, domestique à Talleron (Vendée), venu, la veille du jour fixé pour son départ, au village de la Chauvrière de Froidfond, pour faire ses adieux à sa famille, y est mort victime d'un bien terrible accident. Une petite fille, qui gardait les vaches dans un pré, en a été le témoin et elle en a raconté les détails.

Vers 5 heures du soir, elle vit venir vers elle le nommé Charrier, qui portait un fusil : arrivé à deux ou trois mètres de l'enfant, Charrier s'arrêta, posa la crosse de son fusil à terre, plaça la main droite sur la bouche du canon, qui était chargé et armé, en s'appuyant ensuite sur cette main de tout le poids de son corps.

Il y avait à peine un quart d'heure que Charrier causait lorsqu'il toucha involontairement la gâchette en faisant un incuvement de la jambe droite, ce qui suffit pour faire partir le coup ; au même instant il tomba la face contre terre sans faire aucun mouvement. L'enfant l'appela, mais Charrier ne répondit pas ; saisie de frayeur, elle courut immédiatement au village avertir son père et sa sœur qui, s'étant rendus aussitôt auprès du malheureux jeune homme, l'ont trouvé mort. La charge du fusil, après avoir traversé la main droite, s'est logée dans le côté gauche de la poitrine en y faisant un trou de 6 centimètres environ ; la mort a dû être instantanée. (Publicateur.)

Au mois de mars dernier, j'ai été invité à assister à une battue aux sangliers dans une forêt de la Haute-Marne. Après avoir reconnu l'enceinte où se trouvaient les animaux, on assigna à chacun une place avec ordre de ne pas bouger. La battue commença.

Les sangliers sont sur pieds. Plusieurs sont tirés par mes voisins.

Tout à coup, j'en vois arriver deux de mon côté, se suivant de si près qu'on les aurait pris pour les frères siamois. Dès qu'ils furent à portée, je les mis en joue et je lâchai la détente. Le premier partit, mais l'autre resta sur place, immobile, sur ses quatre pattes. Très-intrigué, je m'avançai et je constatai que le malheureux était aveugle !

Il tenait encore, dans sa gueule, la queue de son conducteur, que je venais de couper avec une balle.

Je saisis le bout de cette queue, qu'il se garda bien de lâcher, et je le conduisis en laisse jusque chez la garde, où on peut encore le voir !

### CONSEILS ET RECETTES.

Conservation des pommes de terre. — Nous empruntons au bulletin du Comité agricole et Société de Viticulture de Brioude un nouveau moyen, dû au hasard, de conserver les pommes de terre pendant la saison d'hiver.

Le propriétaire d'une maison de campagne avait fait mettre une partie de sa récolte dans une cave. Forcé, par des affaires importantes, de faire un voyage, il ne songea pas à en disposer, et ce n'est qu'au printemps qu'il pensa à ses pommes de terre. Il s'empresse de donner des ordres pour qu'on vide la cave et qu'on jette les pommes de terre, car il s'attend bien à les trouver gâtées ou germées. Sa surprise fut grande à la vue de tubercules aussi sains et aussi frais que s'ils sortaient de terre. On en fit usage : le goût n'avait rien perdu de sa bonté. On examina alors la cave avec attention ; on se souvint qu'elle avait servi de magasin de charbon et on remarqua que le plancher était encore recouvert d'une couche épaisse de poussière de charbon sur laquelle on avait placé les pommes de terre.

Il serait à désirer que de nouveaux essais fussent tentés.

Recette pour déhâter le teint. — Dans une demi-bouteille de lait, exprimez le jus d'un citron, ajoutez une cuillerée d'eau-de-vie, et donnez au tout un bouillon ; retirez du feu et ajoutez quatre grammes de sulfate d'alumine (alum) en poudre et autant de sucre candi. On se lave le visage le soir en se couchant ; son usage est d'un bon effet. On coupe cette composition avec moitié eau au moment de s'en servir.

Voici le sommaire du dernier numéro de l'*Univers illustré* :

TEXTE : *Courrier de Paris*, par Jérôme. — *Bulletin*, par X. Dachères. — *Théâtres*, par Damon. — *Septembre*, par X. Dachères. — *Revue scientifique*, par le docteur E. Decaisne. — *Types algériens*, par R. Bryon. — *Courrier du Palais*, par M. Guérin. — *Le Mariage de Gabrielle*, par Daniel Lesueur (suite). — *Ruines d'une villa romaine à Malte*, par H. V. — *Bulletin financier*, par Plutus. — *Courrier des Modes*, par M<sup>lle</sup> Iza de Cérigny. — *Echecs*. — *GRAVURES* : M. Henri Conscience, romancier flamand. — Le président Garfield, dans sa chambre de la Maison-Blanche. — *Septembre*. — *Souvenirs d'Algérie*. — *Algérie* : Prise d'El-Abiod-Sidi-Cheick, par le colonel Négrier. — La ligue agraire en Irlande. — Prison de Kilmahnam, à Dublin ; désarmement des habitants d'un district en état de siège. — *Salon de 1881* : *La Leçon de Tamoud*, tableau de E. M. Moysé. — *Ruines d'une villa romaine*, découvertes à Malte. — Rébus.

Abonnements : un an, 22 fr. ; six mois, 11 fr. 50, trois mois, 6 fr. Bureaux : rue Auber, 3, Paris.

Plus d'**ASTHME**  
**SUFFOCATION**  
et **TOUX**  
Indication gratis franco.  
Ecrire à M. le C<sup>te</sup> CLERY à Marseille.

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. »

LA ROCHE-VOUCAULT.

**SANTÉ A TOUS**  
**ADULTES ET ENFANTS,**

rendue sans médecine, sans purges et sans faim, par la délicieuse farine de Santé dite

**REVALESCIERE**

De BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en gros



seuse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, darts, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétideuse en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte: « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalésière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, déprimés d'atrophie et de faiblesse très prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalésière. Aux personnes phthisiques, étiées ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la

marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.  
Cure N° 98,714: Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalésière. Léon PUYCLET, instituteur à Eynac (Haute-Vienne).  
N° 63,476: M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.  
Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalésière de Barry m'a guéri à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.  
Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant

pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalésière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.  
Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médicaments. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr. 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIÈRE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND, BISSON, successeur de TEXIER; J. RUSSEAU, épiciers, quai de Limoges; et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY & Co (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (718)

**CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT**  
Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES À SAUMUR	
6 h. — matin.	10 h. 10 —	11 h. 48 —	9 h. 10 —
8 h. 35 —	10 h. 45 —	11 h. 55 —	10 h. —
11 h. 15 —	11 h. 55 —	12 h. 10 —	10 h. 15 —
1 h. 17 soir.	4 h. 55 —	11 h. 48 —	10 h. 30 —
4 h. 55 —	7 h. 50 —	11 h. 48 —	10 h. 30 —
7 h. 50 —	11 h. 48 —	11 h. 48 —	10 h. 30 —

DÉPARTS DE POITIERS A MONTREUIL  
5 h. 50 matin. 9 h. 19 matin.  
8 h. 25 — 11 h. 17 soir.  
10 h. 15 soir. 11 h. 50 —  
6 h. 45 — 10 h. 47 —  
Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 15 SEPTEMBRE 1881.**

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
	Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 %	85 45	»	30	Comptoir d'escompte.	1045	»	»	C. gén. Transatlantique.	628 75	1 25	»
3 % amortissable.	87 25	»	»	Crédit Foncier colonial.	635	»	»	Canal de Suez.	1865	»	»
3 % amortissable nouveau.	85 60	»	»	Crédit Foncier, act. 500 fr.	1065	»	»	Société autrichienne.	763 75	»	»
4 1/2 %	112 75	»	»	Obligations foncières 1877.	360	»	»	<b>OBLIGATIONS.</b>			
5 %	115 80	»	»	Obligations communales 1879.	448	»	»	Est.	387	»	»
Obligations du Trésor.	510	»	»	Obligat. foncières 1879 3 %.	449	»	»	Midi.	380	»	»
Obligations du Trésor nouvelles.	517	»	»	Soc. de Crédit ind. et comm.	760	»	»	Nord.	393	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857.	433	»	»	Crédit mobilier.	730	»	»	Orléans.	390	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860.	505	»	»	Est.	830	»	»	Ouest.	388	»	»
— 1865, 4 %.	520	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée.	1775	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée.	387	»	»
— 1869, 3 %.	403	»	»	Midi.	1270	»	»	Paris (Grande-Ceinture).	393	»	»
— 1871, 3 %.	398	»	»	Nord.	2075	»	»	Paris-Bourbonnais.	391	»	»
— 1875, 4 %.	519 50	»	»	Orléans.	1365	»	»	Canal de Suez.	573	»	»
— 1876, 4 %.	520	»	»	Ouest.	870	»	»				
Banque de France.	6450	»	»	Compagnie parisienne du Gaz.	1610	»	»				

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**  
GARE DE SAUMUR

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS  
8 heures 8 minutes au matin, express-poste.  
6 h. 45 — — — — — omnibus.  
8 h. — 56 — — — — — omnibus.  
1 h. — 25 — — — — — omnibus.  
3 h. 30 — — — — — omnibus.  
7 h. 15 — — — — — omnibus.  
10 h. 37 — — — — — omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS  
3 heures 26 minutes de matin, direct-poste.  
8 h. — 21 — — — — — omnibus.  
9 h. — 40 — — — — — omnibus.  
10 h. — 44 — — — — — omnibus.  
10 h. — 44 — — — — — omnibus.  
10 h. — 44 — — — — — omnibus.

Le train partant d'Angers à 6 heures 35 minutes arrive à Saumur à 6 heures 56.

Etude de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur.

**VENTE PAR ADJUDICATION EN TROIS LOTS,**  
En l'étude de M<sup>e</sup> LAUMONIER, Le dimanche 18 septembre 1881, à midi.

**DE MAISON**  
Dépendances, cour et jardin.  
Situés carrefour du Chapeau, commune de Saint-Lambert-des-Levés, à l'angle de la rue du Chapeau et de la levée de Tours.

Cette maison, occupée par M. et M<sup>me</sup> Michon, marchands, est parfaitement placée pour un établissement de commerce, café, restaurant. On vendrait à l'amiable. Voir, pour le lotissement, les placards affichés.  
S'adresser à M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur. (534)

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUSAS, notaire à Saumur.

**MAISON ET JARDIN A LOUER**  
A Saint-Florent.  
S'adresser à M<sup>me</sup> veuve BERNARD-BODEAU, propriétaire à Saint-Florent, ou à M<sup>e</sup> MÉHOUSAS, notaire à Saumur.

Etude de M<sup>e</sup> BOURDAIS, notaire à Gennes.

**A LOUER**  
Pour le 1<sup>er</sup> novembre 1881.  
**PROPRIÉTÉ**  
A Saint-Clément-des-Lévéés, sur les bords de la Loire.  
Comprenant très-belle maison de maître, jardins et vastes dépendances.  
S'adresser à M<sup>e</sup> BOURDAIS. (514)

M. PAUL MÉNAGÉ, négociant à Saumur, demande un apprenti.

**A LOUER**  
PRÉSENTEMENT  
Ou pour la Saint-Jean prochaine,  
**UNE MAISON**  
Située à Saumur, rue de l'Ancienne-Messagerie.  
Comprenant, au rez-de-chaussée, salle à manger donnant sur le jardin, cuisine à côté; six chambres au premier et au second; grenier, cave et servitudes.  
S'adresser au bureau du journal.

**A LOUER**  
Pour entrer en jouissance de suite,  
**LE MOULIN**  
De Montreuil-sur-le-Loir.  
Nouvellement monté, 4 paires de meules, belle chute d'eau.  
S'adresser au sieur Gointreau, garde à Montreuil-sur-le-Loir, et au bureau du journal.

**A VENDRE**  
D'OCCASION,  
Bois de charpente, portes et fenêtres presque neuves.  
S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE**  
**UNE BONNE CHÈRE LAITIÈRE**  
S'adresser au sacristain de la Visitation.

M<sup>e</sup> CHASLE, notaire à Angers, demande un clerc pouvant faire tous les actes courants. Bons appointements. (489)

Médailles aux Expositions universelles de Lyon, 1852; Londres, 1862; Paris, 1855, 1867, 1875, etc.

**BANDAGES HERNIAIRES**  
DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BARRIQUE, 16, A PARIS.  
Seul dépôt à Saumur, chez M<sup>rs</sup> V. LARDEUX, coutelier-bandagiste, rue Saint-Jean.

Ces bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou à cintraison, sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les hanches. M<sup>rs</sup> V. LARDEUX a attaché à sa maison un homme de confiance, capable et expérimenté, qui se charge de choisir et d'appliquer le bandage le plus convenable à chaque hernie; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète.

**PRIX MODÉRÉS.**

**PROCHAINEMENT, OUVERTURE**  
DE LA  
**PHARMACIE CENTRALE**  
DE SAUMUR  
DROGUERIE, HERBORISTERIE  
Ancienne Maison A. PIE fils et Raoul FEIGNOUX  
E. D'HUY, Pharmacien, Successeur,  
27, rue de la Tonnelle, 27, SAUMUR.

**PROCHAINEMENT, OUVERTURE**  
DE LA  
**BLANCHISSERIE SAUMUROISE**  
Provisoirement, 6, rue Montée-du-Fort, 6, à Saumur.

Blancs et apprêts ordinaires. — Repassage à neu.  
Machines spéciales pour le blanchiment du linge fin et des gilets de flanelle.  
Cylindre et calendre des toiles damassées.  
S'adresser à M. BENJAMIN MEUNIER, directeur. (548)

**LA VELOUTINE**  
EST UNE  
Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth  
PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU  
Elle est adhésive et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.  
PARIS — 45 Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix  
SE MÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS  
Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

**AVIS**  
**LES MAGASINS DE LA GLANEUSE**  
51 et 53, rue Saint-Jean, SAUMUR.  
Demandent deux apprentis pour les modes.  
Conditions avantageuses. (543)

UN HOMME MARIÉ, âgé d'une quarantaine d'années, connaissant l'arpentage et tout ce qui regarde l'agriculture et bestiaux, demande une place de régisseur ou de surveillant de propriété.  
S'adresser au bureau du journal.

**BONNET-GIBAUDAN**  
Cité Puy, BORDEAUX  
Vins & Liqueurs de Bordeaux  
CONSERVES ALIMENTAIRES  
des 1<sup>res</sup> Marques françaises et anglaises  
Envoi de Prix-Courants et réponse à toute lettre affranchie.  
On demande des Représentants avec bonnes références.

Maison J.-P. LAROZE & Co, Pharm.  
2, RUE DES LIONS-SAINT-PAUL, PARIS.

**Sirop Laroze**  
D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES  
Ce Sirop, reconnu par tous les médecins comme le tonique et l'antispasmodique le plus efficace, est ordonné avec succès depuis 40 ans pour combattre:  
Gastrites, Gastralgies, Douleurs et Crampes d'Estomac, Dyspepsies, Digestions lentes, Constipations opiniâtres.  
PRIX DU FLACON: 5 FRANCS.

**Dentifrices Laroze**  
AU QUINQUINA, A LA PYRÈTHRE ET AU GAIAC  
Infaillibles pour arrêter ou prévenir la Carie, empêcher l'écoulement des Gencives et calmer instantanément les Douleurs ou Rages de dents.  
ÉLIXIR, le flacon, 3 fr. et 4 fr. 50. — POUDDRE, la boîte, 2 fr. le flacon, 1 fr. 25. — OPIAT, le Pot, 1 fr. 50.  
DÉPÔT A PARIS: 26, Rue Neuve-des-Petits-Champs, 26  
ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES ET PARFUMERIES DU DÉPARTEMENT.

**FER BRAVAIS**  
Adopté dans les Hôpitaux (FER DIALYSE BRAVAIS) Recommandé par les Médecins.  
Contre Anémie, Chlorose, Débilité, Épuisement, Pertes blanches, etc.  
Le Fer Bravais (fer liquide en gouttes concentrées), est le meilleur de tous les toniques et le plus efficace pour combattre les affections de la supériorité de la préparation due à des appareils des plus perfectionnés; n'a ni odeur, ni saveur et ne produit ni constipation, ni diarrhée, ni échauffement, ni fatigue de l'estomac; de plus il ne noircit jamais les dents.  
C'est le plus économique des ferrugineux, puisqu'un flacon dure un mois.  
Dépôts principaux à Paris: H. LAVALETTE et A. VERT, 10, rue de la Harpe; 50, rue de la Harpe; 50, rue de la Harpe.  
Naturalité des Médailles. Sources du Verseau.  
On trouve également le Quinquina Bravais et les Baies de Myrtille.  
Bien se méfier des imitations dangereuses et exiger la marque et son traitement.  
Envoi gratis sur demande affranchie d'une intéressante brochure sur le Fer Bravais.

Dépôts à Saumur, pharmacies BRÉOUX, R. FEIGNOUX, GABRIEL  
Saumur, imprimerie de P. GODET.